

TULLE, le 02 Juin 2014

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2014)

*Secrétariat Général
SM/CL*

Arrêtés du 02 Juin 2014

N° 44 - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de l'avenant N°14 à la convention d'occupation de locaux par l'Association "Corrèze Environnement" - Immeuble Turgot 2- rue de la Bride pour un montant de 436,95 € annuel

N°45 - Arrêté décidant l'encaissement d'un chèque de 1 692,07 € présenté par GROUPAMA d'OC correspondant au versement de l'indemnité suite au dégât des eaux survenu le 17 décembre 2013, à l'Eglise Saint Joseph à Tulle

N°46 - Arrêté portant approbation d'un avenant de résiliation du contrat de location souscrit avec la Société France JOUETS pour l'occupation de locaux situés 1, chemin Usine à CORNIL

N°47 - Arrêté portant approbation du contrat souscrit avec LA POSTE pour la distribution du bulletin municipal et décidant le règlement de la dépense correspondante pour un montant de 577,01 € HT soit 692,41 € TTC

N°48 - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de la convention de location de locaux au rez de chaussée bâtiment B de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (E.S.P.E.) ainsi que les stationnements et circulations attenants par la Ville de Tulle pour les besoins de l'activité d'une association sportive

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR